

AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'ECOLE

Le projet comporte plusieurs objectifs :

1) De sécurisation

- Aménager les abords de l'établissement scolaire et du pôle périscolaire : mise en place d'une clôture sur tout le périmètre du bâtiment et pose de portails de manière à sécuriser l'accès en temps scolaire et périscolaire.
- Créer des cours d'école sur l'arrière du bâtiment pour ainsi sécuriser les espaces de jeux et de détente lors des récréations.

2) Social : Création d'un espace environnemental aux abords de l'école, située au centre du village :

L'idée est de créer un lieu de vie et de découverte, à destination d'un public jeune et des administrés du village, pouvant ainsi générer des liens intergénérationnels.

L'espace est conçu pour favoriser l'ouverture aux autres, la curiosité intellectuelle et la solidarité communale.

Adossé à la création de futures cours de récréation des petits et grands, le projet envisage la conception d'un jardin pédagogique qui sera entretenu par les enfants du périscolaire sous la responsabilité des animateurs et à l'usage de tout habitant du village.

Ce jardin permettra aux 80 enfants de se familiariser avec la nature pour mieux la comprendre et la respecter.

- Choix des graines,
- Préparation du terrain,
- Découverte et utilisation des outils de jardinage,
- Entretien des cultures,
- Initiation à la botanique,
- Initiation aux méthodes zéro phyto de désherbage (purin d'orties, etc.),
- Récolte des légumes, fruits, herbes aromatiques.

Des baies ainsi que des arbres fruitiers seront également plantés à la place d'arbustes ornementaux.

Les enfants présenteront et proposeront leurs fruits et légumes aux habitants du village, sous forme de marché local : ce sera ainsi l'occasion de créer des liens entre parents,

habitants, dont les aînés qui auront l'occasion de transmettre leurs connaissances dans le domaine.

L'idée pourrait à terme s'étendre à des bacs de plantation dans le village en service libre si ce projet peut séduire davantage de bénévoles. Le concept du « vivre ensemble » trouverait ainsi tout son sens autour de telles animations qui allieraient partage et convivialité.

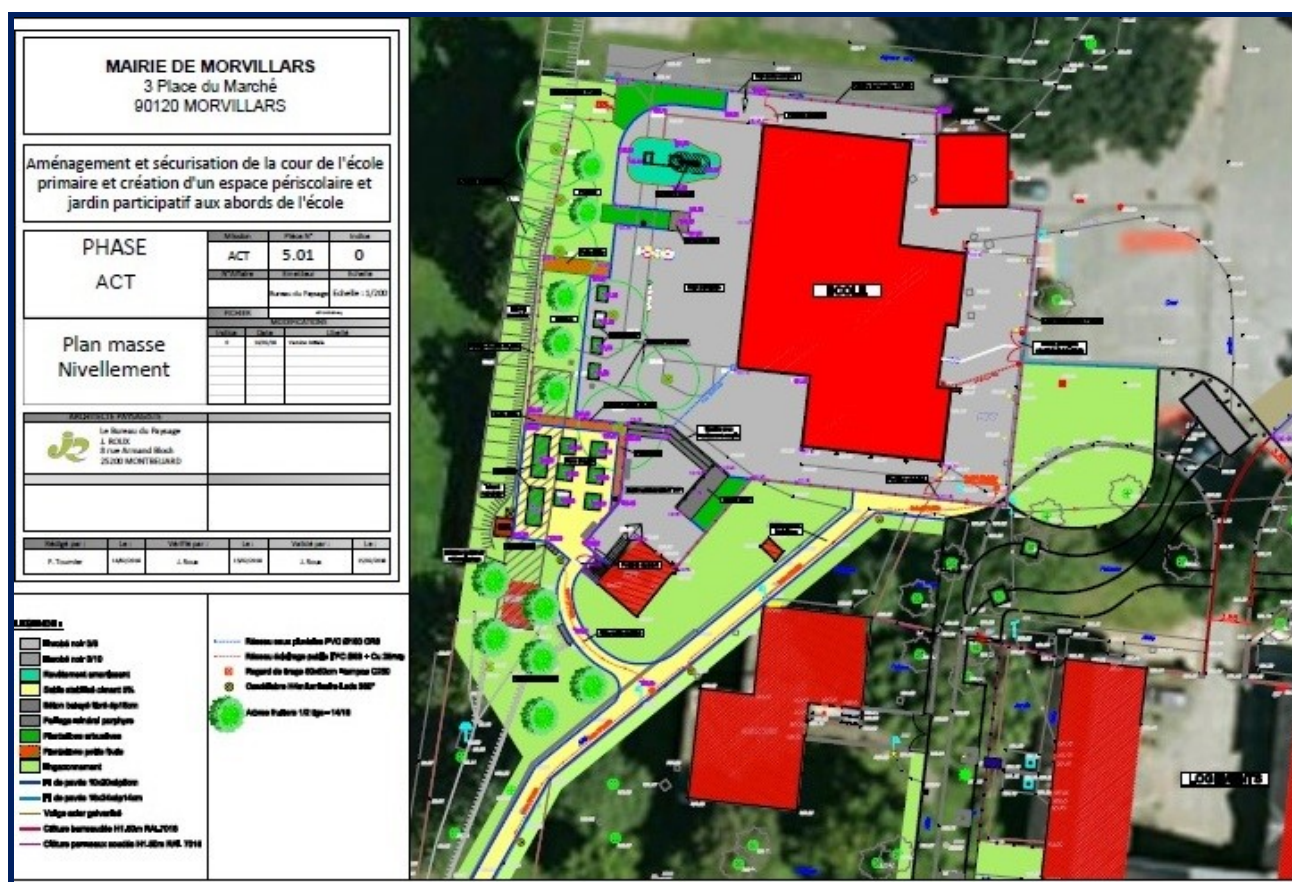
L'occasion pour chacun de se sentir acteur dans une société de plus en plus individualiste.

3) Environnemental :

- Supprimer une « verrière » constituée des anciennes tribunes de foot, situées à proximité immédiate de l'école et du collège Lucie Aubrac de Morvillars.
- Abattre 6 grands arbres liés au parc du château communal « Viellard » mais qui sont aujourd'hui bien trop proches de l'école et de la Tour de l'Arbitre.
- Créer une liaison douce de l'école primaire et du collège jusqu'à la médiathèque communale.

4) Patrimonial :

- Limiter le libre accès à deux bâtis anciens, la Tour Carrée (XVe –XVIIe) et la Tour de l'Arbitre, qui sont des vestiges d'une ancienne maison forte.





L'école



L'école

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL GLOBAL AU 5 AVRIL 2018

DEPENSES HT		RECETTES DE FINANCEMENTS CORRESPONDANTS		
<i>Coût de l'opération HT :</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Subventions sollicitées :</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux en %</i>
AMENAGT ET SECURISATION		AMENAGT ET SECURISATION		
- Honoraires	6 134 €	- DETR 2018	26 059 €	
- Travaux	108 272 €	- DSIL 2018	4 608 €	
		- FIPD 2017	5 270 €	
		- Subvention Conseil Départemental	19 228 €	
		Fonds propres	59 242 €	51.78
<i>Coût de l'opération HT :</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Subventions sollicitées :</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux en %</i>
ESPACE PERISCO. ET JARDIN		ESPACE PERISCO. ET JARDIN		
- Honoraires	6 626 €	- DETR 2018	30 900 €	
- Travaux	116 975 €	- Subvention FEADER	34 529 €	
		- Subventions GBCA - fonds des communes - plan paysage	8 800 € 10 000 €	
		- Subvention Conseil Départemental	20 772 €	
		Fonds propres	18 600 €	15.05
TOTAL	238 007 €	TOTAL	238 007 €	

Autofinancement : 77 842 € soit 32.70 % - subventions = 67.30 %

Une demande d'aide au titre des fonds européens (FEADER) a été envoyée le 2 mars dernier dans l'attente du lancement de l'appel à projet 2018 dans les semaines à venir.

Un aménagement d'envergure (07(04(2018)

Un vaste programme d'aménagement des abords de l'établissement scolaire et du pôle périscolaire se prépare. Il comprend la création de cours d'école, d'un lieu de vie et de découverte et d'un jardin pédagogique.



Un aménagement qui transformera complètement le secteur et qui s'élèvera à 238 000 euros.

C'est un vaste programme d'aménagement des abords de l'établissement scolaire et du pôle périscolaire qui se prépare avec d'abord la mise en place d'une clôture sur tout le périmètre du bâtiment et la pose de portails de manière à sécuriser l'accès en temps scolaire et périscolaire.

A l'intérieur du périmètre, il s'agit de créer des cours d'école sur l'arrière du bâtiment pour sécuriser les espaces de jeux et de détente lors des récréations.

Au-delà, « l'idée est de créer un lieu de vie et de découverte, à destination d'un public jeune et des administrés du village qui puisse générer des liens intergénérationnels avec un espace qui est conçu pour favoriser l'ouverture aux autres, la curiosité intellectuelle et la solidarité communale » selon les concepteurs. Adossé à la création de futures cours de récréation, le projet envisage la conception d'un jardin pédagogique qui serait entretenu par les enfants du périscolaire pour leur permettre de se familiariser avec la nature sous la responsabilité des animateurs et à l'usage de tout habitant du village.

Ainsi des arbustes à baies ainsi que des arbres fruitiers seront également plantés à la place d'arbustes ornementaux. A terme, le projet prévoit qu'un marché local puisse voir le jour pour créer des liens entre les parents et les habitants, mais aussi avec les aînés qui pourraient transmettre leurs connaissances dans le domaine. L'idée pourrait à terme s'étendre à des bacs de plantation dans le village en service libre si ce projet arrive à séduire des bénévoles.

A l'arrière il s'agit aussi de supprimer la « verrue » constituée par les anciennes tribunes de foot, situées à proximité immédiate de l'école et du collège Lucie-Aubrac de Morvillars. Les six grands arbres liés au parc du château communal qui sont aujourd'hui bien trop proches de l'école et de la Tour de l'Arbitre

seraient abattus et l'idée est de créer une liaison douce de l'école primaire et du collège jusqu'à la médiathèque communale. Enfin le projet vise à limiter le libre accès à deux bâtis anciens : la Tour Carrée du XVe et la Tour de l'Arbitre, qui sont des vestiges d'une ancienne maison forte.

« 6 grands arbres liés au parc du château communal et qui sont aujourd'hui bien trop proches de l'école et de la Tour de l'Arbitre devraient être abattus. »

Un aménagement d'envergure 07/04/2018

Un vaste programme d'aménagement des abords de l'établissement scolaire et du pôle périscolaire se prépare. Il comprend la création de cours d'école, d'un lieu de vie et de découverte et d'un jardin pédagogique.

C'est un vaste programme d'aménagement des abords de l'établissement scolaire et du pôle périscolaire qui se prépare avec d'abord la mise en place d'une clôture sur tout le périmètre du bâtiment et la pose de portails en temps scolaire et périscolaire.

A l'intérieur du périmètre, il s'agit de créer des cours d'école sur l'arrière du bâtiment pour sécuriser les espaces de jeux et de détente lors des récréations.

Au-delà, « l'idée est de créer un lieu de vie et de découverte, à destination d'un public jeune et des administrés du village qui puisse générer des liens intergénérationnels avec un espace est conçu pour favoriser l'ouverture aux autres, la curiosité intellectuelle et la solidarité communale » selon les concepteurs. Adossé à la création de futurs cours de récréation, le projet envisage la conception d'un jardin pédagogique qui serait entretenu par les enfants du périscolaire pour leur permettre de se familiariser avec la nature sous la responsabilité des animateurs et à l'usage de tout habitant du village.

Ainsi des arbustes à baies ainsi que des arbres fruitiers seront également plantés à la place d'arbustes ornementaux. A terme, le projet prévoit qu'un marché local puisse voir le jour pour créer des liens entre les parents et les habitants, mais aussi avec les aînés qui pourraient transmettre leurs connaissances dans le domaine. L'idée pourrait à terme s'étendre à des bacs de plantation dans le village

6 grands arbres liés au parc du château communal et qui sont aujourd'hui bien trop proches de l'école et de la Tour de l'Arbitre devraient être abattus.



Un aménagement qui transformera complètement le secteur et qui s'élèvera à 238 000 euros.

en service libre si ce projet arrive à séduire des bénévoles.

A l'arrière il s'agit aussi de supprimer la « venue » constituée par les anciennes tribunes de foot, situées à proximité immédiate de l'école et du collège Lucie-Aubrac

de Moevillars. Les six grands arbres liés au parc du château communal qui sont aujourd'hui bien trop proches de l'école et de la Tour de l'Arbitre seraient abattus et l'idée est de créer une liaison douce de l'école primaire et du

collège jusqu'à la médiathèque communale. Enfin le projet vise à limiter le libre accès à deux bâtis anciens : la Tour Carrée du XV^e et la Tour de l'Arbitre, qui sont des vestiges d'une ancienne maison forte.



La Tour Carrée



La Tour dite de l'arbitre



Les tribunes du terrain de football



Une fresque avait été réalisée en 2007 par l'atelier jeunes



Tour dite tour de l'arbitre